

Province de **HAINAUT**
Arrondissement de **TOURNAI**

Mont de l'Enclus, le 08 décembre 2009

Administration Communale
De et à Place n°2
7750 MONT DE L'ENCLUS

Tél. : 069/76.82.63
069/76.91.69
Fax. : 069/76.97.82

Site : <http://www.montdelenclus.be>
e-mail : info@montdelenclus.be

REUNION CITOYENNE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009 A 19H00

Habitants invités : personnes domiciliées dans les rues suivantes :

Rue de l'Alouette, Enclus du Bas, Rue des Courbes, Rue Deflière, Enclus du Haut.

Présents :	BOURDEAUD'HUY J-P. :	Bourgmestre,
	GEURTS N. :	Echevin
	WEYTSMAN G. :	Conseiller Communal,
	GIAFFREDA O. :	Employée Communale.

Ouverture de la réunion par Monsieur le Bourgmestre.

Le but des réunions citoyennes, est la présentation de ce qui est fait et reste à faire dans la Commune. C'est également mener des actions qui vont dans le sens des citoyens. Projeter l'avenir de la Commune à long terme dans une bonne orientation.

Malgré le déficit de la Région Wallonne, la Commune de Mont de l'Enclus se porte bien, nous avons réalisé un boni de 750.000,00€ cette année. L'imposition n'a pas augmentée pour les habitants de Mont de l'Enclus.

Énumération de quelques grandes actions de la Commune :

- Infrastructure routière sur les rues : Trieu/Chapelles/ rue des Champs
=> Travaux sur fonds propres effectués en 2008.
- Réfection Rue Bas Rejet/ Chemin Fils/ Vieille Motte
=> Travaux effectués en 2009.

- Réfection Rue Caumont/Rue des Courbes
=> Travaux prévus pour 2010.
=> Pour la rue des Courbes, à Orroir, travaux en attente jusqu'ici pour cause de projet immobilier en cours.

2 grands Projets sont en cours concernant les Inondations :

- Rue Profondrieux, à Orroir, problématique des glissements de terrain suite aux travaux effectués à la Rue du Renard
=> Enveloppe Budgétaire de l'ordre de 750.000,00€. Ce dossier est approuvé au niveau tutelle et les travaux sont prévus dès 2010
- Marais du Pré, étude en cours de réalisation, par le biais d'IPALLE. Pour rappel il y a 3-4ans des habitants se sont retrouvés avec 1m d'eau dans leur habitation :
=> Enveloppe Budgétaire variant de l'ordre de 350.000,00€ à 400.000,00€
- Un règlement Communal sera imposé aux agriculteurs afin de prendre certaines mesures pour éviter les torrents d'eau :
=> Technique de Culture en Silo, avec sillons opposés à l'inclinaison du sol
=> Création de zone de terre en jachère entre les villages d'Amougies et d'Orroir
La volonté de la Commune étant d'aller dans le même sens et trouver une solution aux problèmes d'inondations; une indemnité sera octroyée aux agriculteurs.

Plan de circulation :

- Des nouveaux panneaux pour mieux définir les vitesses
=> Rue Buret/ Caumont/ Bouquet/ Horlittin/ Chemin du Carnois : 90kms/H redéfini à une bonne circulation limitée à 50kms/H ou 70kms/H. Les bases sur la circulation sont bonnes, mais le plan est amené à évoluer dans le futur.
- Des Chicane d'évitement pour réduire la vitesse et rappeler qu'on entre en agglomération. Des panneaux 'Attention vous n'avez pas la priorité' ont été suggérés lors de réunions citoyennes.
- Des Contrôles de Police réguliers
=> Mission demandée à la Police pour des contrôles de vitesse sur le Mont de l'Enclus, 358 PV rédigés sur ces derniers mois. Une moyenne de 15% d'infractions a été relevée, soit 1 voiture sur 7 roule actuellement trop vite sur le territoire de Mont de l'Enclus.
- L'interdiction des Quads et Motos en sentier pédestre
=> Tout citoyen est invité à signaler le non respect de cette interdiction et pour ce faire, Mr. le Bourgmestre demande que le n° de plaque soit relevé et transmis à la Police. Il s'agit d'un travail collectif, dans l'intérêt de tous.

Entretien de la Commune :

- Une enquête a été effectuée sur +/-250 Communes par Le Ministre de l'Environnement ; celle-ci indique que la Commune de Mont de l'Enclus est citée comme un bel exemple concernant la propreté, l'accueil et l'entretien. Pour la bonne continuité de l'entretien de notre Commune, un investissement en matériel de voirie a dû être pris en compte (achat d'une grue/tracteur/remorque).
- L'achat de poubelles «paniers de baskets» est prévu au budget (pour 6 paniers : 3.000,00€). Ces paniers seront placés le long des routes afin que les cyclistes puissent y jeter leurs déchets.

Tourisme :

- Une demande de participation au P.C.D.R (Plan Communal Développement Rural) a été sollicitée pour l'obtention de subsides en vue de l'aménagement de parking vert. Acquisition par la Commune d'un terrain de +/- 50 ares sis Chemin du Renard pour y créer ledit parking de +/- 200 places.
=> enveloppe budgétaire variant de l'ordre de 100.000,00€ à 200.000,00€ suivant le projet envoyé
- La Maison des Randonneurs a ouvert ses portes 7j s/7 en Juillet-Août 2009
=> en 2010 cette action sera réitérée, en y incluant les vacances de pâques.
- Une demande pressante de fermeture de la route de la Tour jusqu'à la ferme du Christ est en discussion avec la Commune de Kluisbergen.
- Aménagement de l'Enclus du Haut
=> sens unique en étude pour remettre la circulation dans les 2 sens. Le MET trouve la situation intéressante et approuve cette démarche.

Bibliothèque :

- Le projet initial relatif à l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque, élaboré en 2001/2002, connaîtra un aboutissement en mai/juin 2010. Les personnes âgées auront un accès plus facile à la Bibliothèque et l'achat de livres en gros caractères est prévu également. Néanmoins un effort devra être fourni par la Commune afin de développer le nombre d'affiliés, qui est actuellement de +/- 100 lecteurs.
=> Enveloppe budgétaire +/- 350.000,00€
- Le développement du projet Espace Public Numérique invite les jeunes et les personnes plus âgées à prendre des cours d'informatique dans notre Commune, l'informatique étant devenu incontournable à notre époque, ces cours sont gratuits et sont donnés le mercredi.

Opération Villages Fleuris :

- +/- 10.000,00€ ont été investis en 2009 pour l'opération Villages Fleuris
=> Un même budget sera prévu en 2010
=> Une invitation est lancée aux citoyens pour continuer cette opération d'embellissement de leur façade et ce afin que la Commune de Mont de l'Enclus puisse être reconnue comme un des Villages les mieux fleuris en Wallonie Picarde, le but étant de s'améliorer d'année en année.

Gaz :

- Cette opération ne coûte rien à la Commune, tous les frais ont été pris en charge par Gaselwest/Eandis. La Commune a marqué son accord dans un souci d'apporter un plus aux citoyens dans un avenir proche.

Espace Multisports et Terrains de Tennis :

- La rénovation des Terrains de Tennis a fait l'objet d'une enveloppe budgétaire de 60.000,00€

- Des heures d'ouvertures sont envisagées, ainsi que le placement d'une clôture autour du complexe pour la sécurité de nos jeunes ainsi que pour la préservation de l'installation
- Le FC Mont de l'Enclus a été relancé, en accord avec des bénévoles. Il faut insister sur le respect des installations
- Un projet est en cours de réflexion pour la construction d'une buvette.

L'Ecole d'Amougies :

- Monsieur Deglas Raymond est à féliciter et est remercié vivement pour sa collaboration et l'entretien qu'il effectue bénévolement
- Différents candidats acquéreurs envisagent un projet de Maisons pour personnes âgées.
=> Etant donné la période de crise actuelle, et vu le coût du bâtiment à lui seul 1.300.000,00€ Hors frais de Notaire, tenant compte également que les bâtiments préfabriqués devraient être démolis de part leur composition en amiante (le coût de leur démolition +/- 250.000,00€), ce projet reste en cours.
- La vieille école est également en cours de projet de rachat par un investisseur (le coût du bâtiment +/- 260.000€ hors frais).

Aérodrome d'Amougies :

- 2 permis dans le passé avaient été accordés
 - ULM, celui-ci expire en 2028
 - Avion, le permis n'existe plus actuellement.

Le Ministre a pris une décision subjective, l'activité ne correspond pas au cadre environnemental de Mont de l'Enclus. Le site ne devrait plus être un site Aéronautique mais un site Touristique.

Problématique de la pollution des Ets Cousaert :

- La crainte manifestée par certains riverains suite aux différents cas de cancers rencontrés par des habitants de Mont de l'Enclus s'est révélée infondée. L'étude a conclu que le site est pollué, mais n'affecte pas les riverains. La Spaque est occupée d'analyser les chiffres et d'établir le rapport final mais les conclusions vont dans un sens positif.

Mr. le Bourgmestre invite chacun des participants à s'exprimer :

Rue Deflière :

- Un habitant se plaint suite à la décision prise par la Commune d'Avelgem, d'interdire le passage des poids lourds !
=>Mr. le Bourgmestre signale que l'aspect est à vérifier mais que des réunions sont tenues entre les différentes Communes. En contournant la ville, l'axe de la Rue Déflière devient un axe important pour les poids lourds, un compromis doit être trouvé. Il faut néanmoins faire remarquer que de plus en plus de chauffeurs se dirigent à l'aide de GPS, celui-ci ne tient pas compte des camions et des véhicules, dès lors des camions sont dirigés sur des voiries qui ne sont pas adaptées au gros tonnage.

- Concernant la porcherie, située à Ruien. La cour d'Etat avait dit que l'exploitant n'avait plus d'autorisation. L'odeur ne s'arrêtant pas à la limite de Ruien, les habitants se demandent si la Commune pourrait intervenir ?
=>Mr. le Bourgmestre dit qu'une enquête publique va être menée. Les habitants sont invités à faire part de leurs réclamations. Suite aux remarques la Commune de Ruien sera interpellée.
- Serait-il possible de mettre du poison dans les fossés ?
=>Mr. le Bourgmestre marque son accord.

Rue de l'Alouette :

- L'usine Galactic, y aurait-il moyen d'y faire installer des filtres pour les odeurs ?
=>Mr. le Bourgmestre indique que quand le seuil de niveau sonore a été dépassé dernièrement, la Police de l'Environnement a pris des mesures. Une démarche a été prise aussi en Juillet/Août après avoir constaté que la société travaillait avec les fenêtres ouvertes.
=>L'Echevin, Geurts Noël, se demande si ces entreprises ont encore leur place au sein de villages à l'heure actuelle.
- Un Zoning est-il prévu au Mont de l'Enclus ?
=>Mr. le Bourgmestre signale qu'un projet de parking pour +/- 50 camions a été rejeté par la Commune. Si une activité non dérangeante peut être prévue, aucune objection ne sera manifestée par la Commune. Le tourisme est présent au Mont de l'Enclus ; l'idée d'implanter une Zone Industrielle ferait tâche !
- Suite à la mise en place des chicanes, beaucoup de personnes traversent la Rue de l'Alouette malgré le panneau interdiction.
=>L'Echevin, Geurts Noël pense que pour régler ce problème un dos d'âne pourrait être placé, mais que celui-ci soulèverait sans doute d'autres objections de la part des riverains.
=>Mr. le Bourgmestre signale que le MET va être interpellé pour la sécurité des promeneurs et le niveau de vitesse.
- Serait-il possible d'envisager un fauchage plus régulier et plus en profondeur ? (faisant remarquer qu'en France les routes sont bien plus souvent fauchées)
=>L'Echevin, Geurts Noël fait remarquer que le fauchage est à charge de la Commune, contrairement en France.

Rue des Courbes :

- La rue des Courbes va être aménagée, serait-il possible de prévoir un pont pour faire des évitements au croisement ?
=>Mr. le Bourgmestre stipule que c'est prévu dans le projet.

Divers :

- Serait-il possible de faire un tour complet des routes, car suite à l'installation du Gaz, les rues sont dégradées ?
=>Mr. le Bourgmestre dit que le Service Voirie va faire un tour complet et la Police également.
- Pourrait-on envisager qu'un groupe de personnes puissent se réunir pour discuter des projets à court/moyen/long terme afin de préparer des dossiers à présenter à la Région Wallonne ?
=>Mr. le Bourgmestre signale que cela fait 3 ans que le Mont de l'Enclus demande d'intégrer des développements ruraux pour l'obtention de subsides. Des projets sont refusés systématiquement...
=>L'Echevin, Geurts Noël propose de créer une commission ADDOC.
- Circuit VTT balisé par Ideta, la route vers l'Aérodrome étant fermée cela bloque le circuit du cycliste.
=>Mr. le Bourgmestre dit que cela a déjà été signalé à Ideta.
- Les documents à la Commune pourraient-ils être traduits en Néerlandais pour les habitants néerlandophones ?
=>Mr. le Bourgmestre rappelle que Mont de l'Enclus est en Région Wallonne et qu'aucune demande ou document ne peut être signé si celui-ci est rédigé en Néerlandais.
- Concernant les daims/biches, que peut-on faire ?
=>Mr. le Bourgmestre fait remarquer que des particuliers ont lâché leurs propres bêtes, le troupeau a donc été agrandi. La Région Wallonne considère ce gibier comme du gibier sauvage. Les chasseurs peuvent donc avoir des autorisations pour les chasser ; des bracelets leur seront remis afin de déterminer le nombre d'animaux qu'ils sont en droit d'abattre.

Mr. le Bourgmestre clôt la réunion à 21h30 en remerciant à nouveau toutes les personnes présentes et leur donnent rendez-vous lors d'une prochaine réunion.

Le Bourgmestre,



BOURDEAUD'HUY J.-P.